

<http://www.snetap-fsu.fr/Pour-le-maintien-du-Lyce-Agricole.html>



# Pour le maintien du Lycée Agricole Public de Lapalisse

- En Région -



Date de mise en ligne : vendredi 17 mai 2013

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Alors que le Ministre commentait les rapports de la concertation préparatoire à la loi d'avenir, le [CSN](#) du Snetap a fait interrompre la séance pour qu'il reçoive enfin une délégation. Ce qu'il a fait, mais Stéphane Le Foll campe sur ses positions et n'envisage pas de maintenir la rentrée à Lapalisse.



**La défense du lycée agricole public de Lapalisse n'est pas uniquement la défense d'un petit établissement qui serait devenu obsolète, mais c'est aussi la défense de tout l'enseignement agricole public et du service public.**

Au travers de la défense du Lycée agricole public de Lapalisse, c'est toute une politique que nous tentons de remettre en cause. En effet, dans le cadre européen, la politique de désengagement de l'État, la Régionalisation aboutissent à la forte réduction des services publics avec fermeture d'établissements et suppression de postes de fonctionnaires.

La région qui gère les établissements (acte I de la Décentralisation) et les personnels [TOS](#) (acte II) a progressivement acquis un droit de regard sur la répartition des structures à l'intérieur des établissements, afin d'adapter les formations au besoin du marché. Aussi, le président du Conseil régional Auvergne nous disait, lors de l'audience [FSU](#) en mars 2012 : « la formation professionnelle en Auvergne n'est pas adaptée aux besoins des entreprises, par exemple les lycées professionnels du Bâtiment ne forment pas à l'utilisation des nouveaux matériaux (bois....), les lycées agricoles ne forment pas assez à l'agriculture biologique, il n'y a pas assez d'agriculteurs qui produisent en agriculture bio. Ce n'est ni le Rectorat, ni la DRAF qui peuvent relever ce défi, et qui peuvent travailler ensemble. Oui je souhaite que la carte des formations professionnelles soit de la compétence des [régions](#) afin de mettre en place des pôles de compétences dans tous les domaines ».

Le Conseil régional est ainsi bien en adéquation avec ce que préconise l'OCDE via l'Union Européenne. Ainsi, depuis plusieurs années, le Conseil régional prépare la mise en ½uvre de cette politique et il a anticipé sur l'acte III de la Décentralisation et la Loi Peillon de « refondation de l'École ». Le service public de la formation professionnelle est en danger. **C'est sous couvert de rénovation, de mise aux normes des établissements d'enseignement**

**public que le Conseil régional s'impose progressivement dans la répartition des structures.**

Parallèlement, des partenariats public-privé se mettent en place et on laisse certaines formations au Privé, c'est le cas, entre autres pour les Formations Services (la fermeture du Puy favorise le Lycée Privé du Breuil/Couze) C'est ainsi que, dans les arguments pour fermer le [LPA](#) de Lapalisse, il est bien mentionné que des établissements privés proposent ces formations dans le département de l'Allier.

**Dans la région Auvergne, l'EAP** est en danger comme dans toutes les autres régions. Les réformes successives, la régionalisation ont mis à mal le service public d'Enseignement Agricole.

Et, fort du vote de tous les conseillers régionaux pour la fermeture du LPA de Lapalisse en 2008, le Président du Conseil Régional peut s'imposer face au Ministre de l'Agriculture qui dit pourtant vouloir donner la priorité à l'Enseignement Agricole Public. Tout se met en place pour fragiliser et faire disparaître les structures de l'État.

Défendre le maintien de l'enseignement agricole public à Lapalisse, c'est défendre la qualité du Service Public avec ses statuts et l'Égalité d'accès à un service public, c'est défendre la Laïcité de l'enseignement, c'est défendre le maintien des activités de service en milieu rural. En Bref, c'est défendre le principe même de la **République démocratique, Laïque et Sociale**. Les politiques de Régionalisation, de Métropolisation des activités, de « Nouvelle Ruralité », d'Austérité vont dans **le sens contraire de ces principes en supprimant tous les services publics et en les privatisant**.

C'est pourquoi, nous, Syndicat de l'Enseignement Agricole Public, nous devons tout mettre en œuvre pour empêcher la fermeture du LPA de Lapalisse, pour empêcher toute nouvelle fusion d'établissement. Nous demandons, donc, au ministre de l'Agriculture et au Conseil Régional de revenir sur leur décision de fermeture de l'Établissement Agricole Public de Lapalisse.

Bureau régional Auvergne